

**Communication de la Municipalité au Conseil communal
du 3 février 2010**

Communication n° 07/02.2010

Objet: vestiaires de la plage du Chauchy

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission chargée d'étudier les comptes 2007 avait émis le souhait de se rendre à la plage du Chauchy, lors de la visite des biens communaux en avril 2008. Elle avait alors pu constater que l'état général des vestiaires n'était pas satisfaisant. Elle avait d'ailleurs soulevé ce point dans son rapport.

Pour donner suite à cette remarque, la Municipalité a élaboré avec M. Alain Fiaux du bureau Compact, un concept de réfection et de transformation des locaux de la plage du Chauchy.

Un préavis aurait dû être déposé en ce début d'année pour entreprendre ces travaux avant la belle saison. Toutefois, la Municipalité a décidé de reporter cette demande de crédit, afin d'avoir une vue d'ensemble des réaménagements à entreprendre dans le secteur (accès au lac, remplacement du plongeoir, etc.). L'entretien des vestiaires du Chauchy sera confié, dès cette année, à une entreprise spécialisée, afin de garantir la propreté des installations.

Ainsi, nous reviendrons, au début de l'automne 2010, avec un projet tenant compte des aménagements lacustres précités.

La Municipalité

Saint-Prex, le 3 février 2010/AG